

N°6 JOURNAL MUNICIPAL

Informations du Conseil Municipal

Editorial (*)



Mesdames, Messieurs, chers amis, chers enfants...

Bilan d'activités communales

Nous avons continué nos projets déjà engagés avec : Michèle Pignan, adjointe chargée de la communication et du social, Myriam Cabrol, adjointe chargée de l'école, de la cantine et de la garderie, Robert Joulié, premier adjoint chargé de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Marc Solinhac, adjoint chargé des travaux.

Et avec les conseillers municipaux : Bernard Arette, chargé des chemins et sentiers, Michel Bosc, chargé de l'agriculture et des associations, Stéphane Chaptal, chargé des associations et des travaux, Fatima Dansette, chargée de l'économie et de la jeunesse, Laurent Gaffard, "ministre" chargé des finances, Véronique Gaide, chargée du Sieda et de la cantine, Bernadette Pomies, chargée de l'animation jeunesse et de la bibliothèque, Séverine Raffy, chargée du transport scolaire, de l'animation jeunesse et de l'environnement, Benoît Rascalou, chargé de la gestion des cimetières et des écoles.

Les secrétaires de mairie continuent à nous dire n'avoir jamais eu une équipe aussi motivée et dynamique en ce début de mandat. Merci pour votre implication et votre disponibilité.

Nous avons repris nos réunions municipales systématiques des lundis soirs où nous sommes toujours nombreux à discuter du fonctionnement de notre commune.

Si l'exercice des vœux est un moment fort, chaleureux et convivial, notamment à la fin, avec un verre à la main, c'est pour nous, équipe municipale, l'occasion de jeter un regard sur l'année qui vient de s'écouler.

Notre commune est bien évidemment touchée par le contexte économique. Elle compte 51 demandeurs d'emploi au 30/12/2015. Ce chiffre évolue à la baisse, chose étonnante mais appréciable (66 chômeurs en 2014, 59 chômeurs en 2013, 53 en 2012).

J'ai de plus en plus de visites de personnes ne pouvant plus « boucler les fins de mois » qui demandent une aide ou un échelonnement de paiements. Nous allons devoir continuer à être solidaires et à soutenir les actions de notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

L'appui systématique d'assistantes sociales dans l'analyse des demandes et des dossiers permet une optimisation de la mise en œuvre de la politique sociale de la commune.

Néanmoins je pense pouvoir affirmer que 2015 a été une bonne année pour Gages Montrozier, au niveau du dynamisme de sa population et donc de son épanouissement.

Quelques chiffres :

- 24 naissances, (14 décès)

- 1 mariage,

- 13 permis de construire

- et enfin 1611 habitants (pris en compte par la préfecture pour la Dotation Générale de Fonctionnement) et 1562 habitants (Insee), une population qui augmente régulièrement.

Bilan 2015

Comme chaque année, pour effectuer mon tour d'horizon, j'ai choisi de m'appuyer sur notre feuille de route initiale, ne serait-ce que pour vérifier que nos actes soient bien conformes à nos dires ou à nos promesses.

Notre projet de construction de notre bibliothèque médiathèque en lieu et place de la maison Alaux est en cours.

Le gros œuvre a bien avancé et nous pensons pouvoir la réceptionner au mois de juin 2016. Ce chantier est suivi avec assiduité et sérieux par Robert Joulié et Marc Solinhac.

JANVIER 2016

Les commissions bibliothèque, au nombre de trois cette année, animées par Bernadette Pomiès et Séverine Raffy, ont permis de cadrer le projet, d'organiser l'espace de ce lieu et de réfléchir à son mobilier. Le choix du prestataire pour celui-ci a été validé lors de notre dernier conseil municipal. Je tiens à souligner la forte participation des habitants de la commune associés à cette commission et tiens à les en remercier.

Notre communication écrite a évolué ; la lettre du maire est devenue le Journal Municipal, 3 numéros ont été réalisés en 2015 grâce à la commission communication dirigée par Michèle Pignan.

Sous l'impulsion de Bernard Arette et Myriam Cabrol, et grâce aux dessins de nos jeunes artistes Gageois, réalisés lors des temps périscolaires, le nouveau calendrier a été distribué dans les boîtes aux lettres.

Les réalisations municipales en cours d'année y sont décrites mais je vais vous les rappeler succinctement :

Pour accompagner au quotidien les habitants dans la convivialité

Pour la population, les associations et l'école :

- Nous continuons à accueillir un groupe de chercheurs du CNRS pour poursuivre les fouilles sur le site de Roquemissou. Satisfaits par le site et par notre accueil, ils prévoient de revenir en 2016.
- La commission des sentiers (pilotée par B. Arette), a poursuivi son travail de recensement et de catégorisation des sentiers et chemins de la commune. Une troisième édition de la journée d'entretien bénévole a été organisée réunissant près de 25 personnes, petits et grands joignant l'utile, puis l'agréable avec un repas convivial partagé ensemble.
- La première rencontre entre les associations et la population s'est déroulée en septembre 2015, cette première édition prometteuse est à renouveler.
- La mise en place d'un temps périscolaire gratuit animé par Familles Rurales, a été un succès. Nous avons prolongé cette collaboration et cette organisation, 90 % des enfants y participent.
- Un travail important a été réalisé auprès des personnes âgées ou "de nos seniors" piloté par M. Pignan avec la réalisation d'une enquête sociale. 116 personnes ont répondu avec pour principal enseignement un besoin de communication sur les sujets importants comme la couverture santé, le transport à la demande, le système de téléalarme.
- Plusieurs animations suivies de goûters et une fête de Noël avec un spectacle animé par Jean Sylvain Savignoni et Manu Bello ont été organisées. Un seul regret nous anime, c'est l'absence d'une association pour nos seniors, le président départemental de « génération en mouvement » est prêt à aider les volontaires dans ce projet.
- Nous avons organisé une réception d'accueil pour les nouveaux arrivants à qui nous avons pu présenter la commune et la Communauté de Communes. Je me joins au conseil municipal, pour leur souhaiter une nouvelle fois la bienvenue.
- Le conseil municipal des enfants a été élu en ce début d'année scolaire, et il est constitué de 4 élèves

de CM2 et de 4 élèves de CM1.

Le jeune Maire est Noa Bou et ils ont déjà de nombreux projets qu'ils vont évoquer à la fin de mon propos. Merci à Myriam et Benoît pour cette organisation.

- A l'initiative de Mme la directrice et d'un enseignant de notre école, un arbre de la laïcité et du climat a été planté en face de la pharmacie. L'intervention de M. Tommasi, Président de la maison universitaire de la laïcité nous a permis de mieux comprendre le concept de la laïcité. Noa Bou le jeune Maire nous a rappelé les notions de liberté, égalité, fraternité.

Pour Agir et évoluer ensemble

Concernant l'urbanisme, les voiries et les travaux divers :

- Le parking du centre village des Palanges est terminé, les espaces verts ont été plantés, une aire de pique-nique a été aménagée. Il fait l'unanimité par son utilité et sa position.
- Nous avons rénové le marquage au sol de notre commune et mis en place de nouvelles restriction de vitesse devant le jardin des bêtes, rue des écoles et rue des Péronniers.
- Un investissement important a été réalisé sur les voiries avec le goudronnage des chemins des palles, route de la fontaine à la sortie de Grioudas et le chemin noir route de Bergadus.
- Nous avons réalisé l'extension du cimetière de Montrozier avec un montant des travaux de 50 000 euros. Un projet de jardin du souvenir pour le cimetière de Gages a été validé par la dernière commission cimetière pilotée par Benoît Rascalou.
- Nous avons créé deux jardins ouvriers en face de l'habitat regroupé et il nous en reste un de libre (n'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressé).
- L'appartement au dessus de la salle d'animation de Grioudas a été rénové, il est mis à la location en janvier.
- Pour répondre aux attentes émises par la commission jeunesse en janvier dernier, une installation ludique et sportive, "un Pumptrack", a été louée du 12 août au 9 novembre. Cette initiative nous paraissait un préalable essentiel pour envisager un éventuel futur investissement. Le bilan a été apparemment très positif, beaucoup d'enfants sont venus. Cette installation a créé aussi un lieu de rencontre pour les parents et les grands parents.
- Ces réflexions sur le positionnement de ces équipements pour les jeunes, aires de jeu ou d'activités nous ont conduit à solliciter l'expertise du CAUE pour une étude réalisée dans le cadre de l'opération « bourgs centre », opération effectuée en partenariat avec le Conseil Départemental que je remercie pour ce soutien.
- Le diagnostic réalisé par le CAUE met en avant le potentiel exceptionnel de notre bourg centre de Gages. Nous serons amenés à consulter des équipes d'architectes et de paysagistes dès le courant de l'année 2016.
- Encore une fois vous êtes les bienvenus à travers les commissions mises en place pour participer à ces différents projets.

Concernant nos finances, dans un contexte de stagnation et même de diminution des volumes de subventions et de dotations de l'état (moins 22 000 euros en 2016 par rapport à 2015), grâce à un travail sérieux, efficace et permanent de l'optimisation des charges de fonctionnement, nous allons terminer l'année avec une capacité d'autofinancement correcte. Cela nous permettra de continuer à réaliser les investissements nécessaires à nos projets.

Je voudrais remercier, à ce moment de mon propos, les différents acteurs qui nous permettent d'avancer dans nos projets :

- L'ensemble des services publics et des services de l'Etat, DDT, OPDHLM, CAUE.
- Les acteurs locaux, les enseignants, les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, le musée archéologique de Montrozier, Gendarmes et Sapeurs pompiers.

A Gages nous avons la chance d'avoir un tissu associatif dynamique qui anime nos villages et qui, dans la mesure de nos possibilités, a le soutien de la mairie. Michel Bosc et Stéphane Chaptal restent à votre disposition.

Merci à tous les bénévoles pour votre travail efficace. Vous nous êtes précieux.

Je tiens également à remercier les employés communaux auxquels j'associe les employés de la Communauté de Communes.

Je tiens à saluer ici le travail, la disponibilité, l'implication des 21 salariés de la commune de Gages. Ils travaillent à la qualité de vie de notre quotidien, nous l'oublions quelquefois.

Je souhaite faire maintenant un point sur l'intercommunalité et sur les projets que j'ai pu suivre et accompagner avec Jean Michel Lalle, les maires de la Communauté de Communes et avec Anne Cabrolier, Virginie Granier, Sandrine Izard, et Fabien Galtier.

Je vous assure du travail important effectué sur l'ensemble des domaines et des compétences.

Notre intercommunalité va évoluer dès 2017 ; en effet M. Le Préfet a proposé un nouveau périmètre d'intercommunalité avec l'association des Communautés de Communes Bozouls Comtal, Espalion-Estaing et d'Entraygues.

Notre conseil municipal ainsi que les conseils municipaux d'Entraygues sur Truyère et Saint Hippolyte ont voté contre cette nouvelle cartographie. Les autres communes, soient 18 communes, ont voté pour ce découpage.

Notre conseil a considéré (à une voix près) que nous pouvions rester dans notre intercommunalité actuelle sans chercher à « grossir » puisque la loi nous le permet. Nous ne sommes pas convaincus de l'efficacité d'une structure importante pour la qualité des services rendus aux habitants.

Cela étant, nos élus communautaires et moi-même en particulier, travaillerons avec nos nouveaux partenaires avec sérieux, enthousiasme et dynamisme.

Pour en terminer, il me semble qu'il nous appartient de fixer les objectifs de l'année à venir.

Je vais donc m'efforcer de vous donner les grandes lignes de ce qui devrait constituer pour 2016 nos axes principaux dont nous avons déjà débattus ou commencés à aborder et que nous finaliserons lors du vote du budget.

Projets 2016

L'année 2016 sera l'année de l'ouverture de notre bibliothèque et de la médiathèque et nous réfléchirons avec la commission à la mise en place d'un programme d'animations culturelles et éducatives pour valoriser ce nouvel outil.

Des rénovations sont à prévoir aussi pour nos bâtiments avec un nettoyage, réaménagement et insonorisation de la cantine, de notre garderie et de la petite salle de réunion contre l'église de Gages.

Nous avons voté fin 2015 une révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour réfléchir et formaliser notre vision du devenir de notre belle commune.

Une étude d'enfouissement des réseaux électriques de la route de Bougaux est toujours en projet avec le Sieda et ERDF. Par la même occasion nous travaillerons sur la gestion des eaux pluviales dans ce secteur et sur l'aménagement de la sortie de Gages, route de Grioudas.

L'étude du CAUE qui conduira à une analyse plus détaillée par un cabinet d'architecte paysagiste, va nous permettre de positionner au mieux les projets d'aménagement de notre « centre bourg » et de nos entrées de village.

Une étude est en cours sur l'accessibilité aux établissements recevant du public pour les personnes handicapées. Un projet de mise en conformité sur 3 ans sera établi et démarré dès 2016.

Et enfin, une étude sur la signalétique de nos commerces, hôtel, jardins ... sera mise en œuvre pour nous mettre en conformité avec la loi et pour permettre à nos visiteurs de les trouver plus facilement.

Conclusion

Nous n'avons pas encore évoqué les événements dramatiques de janvier et de novembre 2015.

Je trouve qu'il est important de rappeler certaines valeurs qui sont aujourd'hui oubliées pour certains :

- La plus importante d'après moi est le respect de la vie, valeur unanime dans toutes les religions et de manière universelle.

- La tolérance et le respect mutuel de l'autre.

- La solidarité et le soutien à ceux qui en ont besoin.

Sur ces mots, je vais laisser la parole à notre conseil municipal des enfants.

Pour achever ce discours, je vous confirme notre volonté, notre dynamisme et notre envie de travailler pour vous et avec vous, habitants de Gages-Montrozier.

Nous souhaitons continuer à engager nos projets et nos actions dans une démarche démocratique la plus participative possible.

L'équipe municipale et moi-même, nous vous souhaitons beaucoup de bonheur pour vous et vos proches.

Je sais que certains d'entre vous attendent avec impatience, "La citation", de l'année ! Il n'y en aura pas

mais je vais avec Jacques Brel vous dire :

Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir,
et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.
Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer,
et d'oublier ce qu'il faut oublier.
Je vous souhaite des passions.
Je vous souhaite des silences.
Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et
des rires d'enfants.
Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indiffé-
rence, aux vertus négatives de notre époque.
Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et
heureux, car le bonheur est notre destin véritable."

Bonne année à tous
Bonne année à Gages-Montrozier

Christophe MÉRY
Maire de Gages-Montrozier



*Cérémonie des vœux
Vendredi 22 janvier 2016*



SOMMAIRE

EDITORIAL

- ◆ Editorial p 1-4

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

- ◆ Vie de l'école p 6
- ◆ Conseil Municipal des enfants p 6
- ◆ Arbres, symboles de la laïcité p 7
- ◆ Prévention routière « Gages de bonne conduite » p 8
- ◆ Commission bibliothèque p 9
- ◆ Pumptrack p 10
- ◆ Personnel p 11
- ◆ Accueil des nouveaux arrivants p 11
- ◆ Commission finances p 11
- ◆ Cimetière de Trébosc p 11
- ◆ Accessibilité p 12
- ◆ Télé assistance p 12
- ◆ Croix-Rouge p 12
- ◆ Activités des séniors : Noël des aînés - Après-midi châtaignes
Chants et partage de la galette des rois p 13-14
- ◆ Travaux sur la commune p 15

VIE DE LA COMMUNE

- ◆ Cérémonies du 11 novembre p 16
- ◆ Coupe de bois p 16
- ◆ Association théâtrale de Gages-Montrozier p 16
- ◆ Environnement p 17

INTERCOMMUNALITÉ

- ◆ Ados bouge ta commune p 18
- ◆ ADMR Bozouls Comtal p 18
- ◆ Repas des aînés (+75 ans) p 18-19
- ◆ Schéma Départemental de Coopération Intercommunale p 20

AGENDA

- ◆ Agenda annuel des manifestations p 21-22

ETAT CIVIL

- ◆ Naissances - Mariages - Décès p 23

INFORMATIONS PRATIQUES

- ◆ Informations pratiques p 24

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vie de l'école

Les effectifs pour la rentrée scolaire 2015-2016 s'élève à 179 élèves. C'est la deuxième année que se poursuit la semaine des 4 jours et demi. Le nombre d'enfants qui fréquente la cantine ne cesse d'augmenter.

Cette année nous enregistrons 155 enfants les lundis, mardis, jeudis, et vendredis et 45 les mercredis. Les repas, très appréciés des enfants, sont préparés par notre cuisinier intitulé « Jean-Marc », épaulé par une bonne équipe.

L'Association Familles Rurales en charge de l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), a permis depuis plus d'un an (TAP mis en place depuis la rentrée 2014) d'offrir à nos enfants de bons moments d'activités très appréciés. Durant l'année scolaire 2014/2015, 140 enfants ont participé aux activités : Le 1er trimestre ce fut ateliers "kamishibai" (technique de contage d'origine japonaise, sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs), peinture pour les plus grands et lecture motricité,



activités manuelles pour les petits. Au cours du 2ème trimestre, le musée de Montrozier et Terra Memoria sont intervenus auprès des enfants, puis initiation au badminton, raquette et peinture pour terminer le 3ème trimestre par la zumba, le jardinage et l'athlétisme. Durant l'année M. François Unal a animé un atelier échec.

Les enfants ont exposé leurs travaux à l'accueil de loisirs dans le courant du mois de décembre. Les parents, bénévoles et élus ont ainsi pu apprécier les nombreux dessins ou peintures effectués durant ces activités.

Merci au personnel et aux bénévoles pour ces temps d'activités proposés.

La mairie a décidé d'élaborer un PEDT (Projet éducatif territorial) qui permet de bénéficier d'aides financières de l'Etat. Pour le concrétiser, nous l'avons décidé avec l'aide des enseignants, des enfants, des parents, de l'association Familles Rurales, du personnel de la mairie et des élus, de travailler sur l'incivilité et la violence dans "le milieu scolaire" (complément du projet d'école). Des réunions ont eu lieu et il a été créé une charte de bonne conduite qui explique aux enfants les règles de vie dans tous lieux, lorsqu'ils se trouvent sous la responsabilité des adultes encadrants. Une information destinée aux adultes a été rédigée précisant l'attitude commune cohérente à prendre.

Conseil Municipal des enfants

Une nouvelle équipe composée de 8 enfants (4 élèves de CM1 et 4 de CM2) a été élue en novembre 2015.

Après l'élection du maire, Noa Bou portera l'écharpe tricolore pour une année. Les jeunes élus, ont beaucoup de projets qu'ils souhaiteraient voir aboutir comme : la demande d'un lieu de rassemblement, une aire de jeux, l'implantation d'un pumptrack en "dur" et son emplacement, mais aussi la sensibilisation à l'environnement (jardin botanique, tri sélectif...)

L'organisation de rencontres avec les aînés de la commune.

Un premier atelier de travail a consisté en l'élaboration de panneaux afin d'attirer l'attention des élèves sur l'hygiène à respecter dans les toilettes de l'école.

Le prochain travail portera sur le tri sélectif (fiches, flyers, jeux...).

Ce fut l'occasion pour certains, lors de la cérémonie des vœux, de prendre la parole pour la première fois en public et d'annoncer leurs futurs projets.



Arbres, symboles de la laïcité

A l'initiative des enseignants, une cérémonie a eu lieu au-dessus du parking situé face à la pharmacie de Gages. Il s'agissait de commémorer l'anniversaire du 09 décembre 1905 qui décidait de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Enseignants, enfants, membres d'associations et élus étaient présents dont Jean-Pierre Tommasi, Président de la Maison Universitaire de la laïcité et Nicolas Bidron de la Ligue de Protection des Oiseaux.

Ce fut l'occasion d'expliquer aux enfants l'importance de la laïcité dans l'éducation et le rôle et l'importance de l'arbre dans l'environnement.

Les enfants ont accroché sur la haie mitoyenne, des dessins faits en classe avant de s'atteler à la plantation de deux frênes et d'un pommier à fleurs, symboles de ce pilier fondamental de notre République qu'est la laïcité.



Prévention routière « Gages de bonne conduite »

Si le samedi 17 octobre marquait le premier jour des vacances de la Toussaint, c'était aussi un temps dédié à la sécurité routière qui était proposée aux villageois.

En partenariat avec la gendarmerie de Bozouls et de Laissac, l'Association de Prévention et de Sécurité Routière, l'auto école Williams et la Direction Départementale du Territoire, la municipalité de Gages-Montrozier a organisé une opération de sensibilisation des jeunes aux dangers de la route. Il s'agissait plus particulièrement de leur faire appréhender les risques liés à la conduite sous l'emprise de substances addictives (alcool, drogue).

Sous l'intitulé « Gages de bonne conduite », différents ateliers ont été proposés aux plus jeunes, aux ados, à leurs parents et à tous ceux qui souhaitaient s'informer, afin de tester leurs réflexes dans diverses situations plus ou moins complexes.

L'objectif de ces animations pédagogiques et gratuites étaient de prévenir les conduites à risques sur la route : aussi bien au volant qu'à deux roues ou encore à pied.

Différents ateliers ont été proposés : ainsi les participants ont pu tester leurs réflexes et leurs déplacements sur des parcours piétons, grâce à des lunettes spéciales simulant la conduite après la consommation d'alcool ou la prise de stupéfiants. Ce test a été conduit également sur un parcours avec un véhicule école pour les plus de 15 ans et des jeux d'adresse pour tous.

Plus de 150 personnes ont participé à ces différents ateliers qui ont interpellé les participants de toutes générations confondues (enfants du primaire, ados et parents accompagnateurs) dans une ambiance conviviale et détendue.

Pour les ados, la soirée s'est terminée en musique autour de cocktails sans alcool et d'un DJ pour apprendre à faire la fête sans se mettre en danger.

Merci à tous les participants qui nous ont permis de nous rassembler autour de ce thème de la sécurité afin que tous ensemble sur la route, nous adoptions une attitude responsable et citoyenne.

Merci à la gendarmerie de Bozouls et de Laissac, à l'Association de Prévention et de Sécurité Routière, à l'auto école Williams et à la Direction Départementale du Territoire qui nous ont accompagnés et soutenus dans cette action.



Commission bibliothèque

Le 14 novembre 2015 s'est réunie pour la troisième fois la commission bibliothèque. La question du mobilier était principalement à l'ordre du jour ; un invité particulièrement attendu a dévoilé à la douzaine de participants un catalogue de mobilier et a apporté dans son coffre un modèle de chauffeuses et de fauteuils sur lesquels ont porté notre attention. Il était bien question de faire ensemble des choix concertés sur ce type de mobilier qui devrait accueillir un grand nombre de lecteurs pour les inviter à passer de bons moments de lecture confortablement installés dans notre future médiathèque.

Des modèles qui tiennent compte des besoins spécifiques des différentes tranches d'âge : enfants, ados, adultes et personnes âgées, ont été retenus.

Notre regard s'est porté sur le style des étagères et sur la qualité des tables et des chaises. Ainsi, au fur et à mesure de ces rencontres, la commission affine l'ambiance des futurs locaux ; si le style s'affirme, le choix des couleurs se fera au fur et à mesure de l'évolution du projet.

La prochaine réunion devrait démarrer par la visite du site, afin de permettre de préciser ou de faire évoluer certains choix. Ce sera également l'occasion de préparer un programme d'activités culturelles (contes, expositions...) et d'identifier des ateliers : informatiques, artistiques et diverses animations qui pourraient s'inscrire dans le programme de notre future médiathèque.



Pumptrack



Dans le cadre de sa politique d'animation auprès des jeunes, la commune de Montrozier a mis à disposition de la population, du 10 août au 8 novembre 2015, une piste de pumptrack, place du 19 mars à Gages, ainsi qu'une bosse et autres petits obstacles derrière la micro crèche.

Le pumptrack est une boucle continue sur laquelle le vététiste peut évoluer sans pédaler.

L'inauguration a eu lieu le mercredi 12 août en présence de Cyril DUVERBEQ, propriétaire de la structure et ancien champion de VTT. Devant un public de jeunes attentifs, il a ainsi pu enchaîner avec dextérité les virages, les creux, les bosses de ce circuit en bois.

À l'usage, il a été constaté que la piste était accessible à un large public (dès 4-5 ans) et qu'elle était particulièrement ludique et conviviale. Ainsi, pendant quelques mois, la place du monument aux morts a été le point de ralliement des ados de la commune, mais aussi des enfants accompagnés de leurs parents. Sécurité oblige !

Quelques chutes, quelques égratignures mais surtout beaucoup de rigolades et de bons souvenirs ont émaillé

cet automne qui a été ensoleillé.

Sur la base des très nombreux retours positifs des jeunes et des moins jeunes, la municipalité réfléchit maintenant à transformer l'essai en investissant dans un équipement de type pumptrack. Reste toutefois un préalable : celui de sa localisation qui sera réfléchi dans le cadre plus global de l'aménagement des espaces publics du centre bourg de Gages, dont l'étude a été engagée avec le CAUE. Premières propositions attendues en fin d'année.



Personnel

Après une année de contrats de remplacements, il a été proposé à Stéphane Poudéroux un contrat aidé CUI (Contrat Unique d'Insertion) d'une durée hebdomadaire de 25 heures/semaine, à compter du 1er novembre 2015. S. Poudéroux assure des tâches de ménage et de transport scolaire au sein de la Municipalité.

Nous souhaitons à Stéphane une bonne intégration et un bon épanouissement dans son travail.

Accueil des nouveaux arrivants

La réception d'accueil des nouveaux arrivants est une tradition. Cette année, elle s'est déroulée le 10 octobre à la salle du conseil municipal.

Ce fut l'occasion de présenter aux nouveaux Gageois, la commune, la Communauté de Communes et leurs différentes compétences.

Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, la cérémonie d'accueil donne l'occasion de découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services...etc.

La cérémonie invite les nouveaux venus à partager l'histoire de notre village, ses projets mais aussi sa vie associative, culturelle, sportive et économique.

A cet effet, une documentation leur a été distribuée.

Le verre de l'amitié a clôturé cet échange.

Commission finances

La commission finances s'est à nouveau réunie le 05 octobre 2015 et s'est attachée à sensibiliser l'ensemble des conseillers municipaux et collaborateurs de la Commune, à la nécessaire maîtrise des dépenses. Plusieurs micro-commissions ont œuvré sur divers postes de charges : espaces verts, énergie, fournitures administratives et d'entretien. Ce travail se poursuivra en 2016.

D'autre part, nous avons décidé de revenir, comme chaque année, sur l'ensemble des tarifs des biens et des services proposés aux habitants, en ne pratiquant que peu de hausse des tarifs (souvent symbolique) et une sensible diminution des tarifs de location de l'ensemble des salles et équipements de notre Commune, afin de faciliter leur utilisation par le plus grand nombre.

Ainsi, dans un contexte économique difficile où les dotations de l'Etat viennent de subir une baisse signifi-

cative en 2015 (qui vraisemblablement se poursuivra en 2016), la commission finances est restée fidèle à ses principes initiaux : modération de la fiscalité (+0,5%), maîtrise des dépenses tout en maintenant un niveau d'investissement (525 000 € en 2015) significatif.

À ce propos, l'exercice 2015 sera bien entendu marqué financièrement par le début de la construction de la bibliothèque, pour laquelle la commission finances a également autorisé le recours à l'emprunt.

Nous reviendrons plus en détail sur ce dernier point lors du prochain Journal Municipal. Il est clair que la réalisation de ce nouvel équipement confirme notre volonté d'assurer les meilleures conditions de travail aux équipes pédagogiques, garantissant un enseignement de qualité pour nos enfants.

Cimetière de Trébosc

Le Conseil Municipal a pris la décision de fermer le vieux cimetière de Trébosc. Toute personne ayant ou ayant eu une concession contre l'église, dans ce cimetière, est priée de se faire connaître en mairie dans les plus brefs délais.

Accessibilité

Obligation d'accessibilité des ERP aux personnes handicapées

Les établissements recevant du public (ERP) non conformes aux règles d'accessibilité au 1er janvier 2015, sont tenus de s'inscrire à un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui permet d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité.

Les normes d'accessibilité doivent permettre aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer.

L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...).

Les conditions d'accès doivent être les mêmes que pour les personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

Cette étude concerne tous les ERP et IOP (installations ouvertes au Public) de la Commune.

Un diagnostic a été réalisé et est en cours de chiffrage.

Télé assistance

Avec le vieillissement de la population et l'augmentation de l'espérance de vie, la mise en place de services de télé assistance permet de favoriser le maintien à domicile des personnes isolées ou en perte d'autonomie. Soucieuse d'offrir à ses administrés une réponse adaptée à leur situation et parfois alternative au placement en maison de retraite, la commune de Montrozier a envisagé d'établir un partenariat avec l'association Présence Verte de l'Aveyron.

Le Samedi 5 Mars, Christophe Méry et le Centre Communal d'Action sociale (CCAS), décidaient d'éta-

blir un partenariat avec l'association Présence Verte de l'Aveyron consistant à promouvoir et à développer la télé assistance sur le territoire communal ; de prendre en charge les frais d'installation dans la limite de 30 € par dossier et de signer la convention de partenariat à intervenir avec l'association Présence Verte de l'Aveyron.

Un dossier d'adhésion est à votre disposition en mairie.

Croix-Rouge

La Croix-Rouge Française est régie par 7 principes fondamentaux :

- ◆ humanité
- ◆ impartialité
- ◆ neutralité
- ◆ indépendance
- ◆ volontariat
- ◆ unité
- ◆ universalité

L'Unité Locale de Sévérac-le-Château, Laissac, Saint-Geniez, Campagnac est très active. Sur dossiers envoyés par les assistantes sociales et/ou les CCAS, des familles en difficultés sont aidées au travers de bons ou colis alimentaires, bons d'essence etc... Une visite aux résidents de la Maison de retraite de Sévérac a lieu chaque semaine, tout comme une visite aux résidents de l'Unité Protégée. En fin d'année, nos béné-

voles rendent visite aux personnes de plus de 90 ans et leur apportent un petit colis de douceurs. Pendant les vacances de Noël, un spectacle est offert aux enfants et courant janvier, une animation est proposée gracieusement dans chacune des 6 Maisons de Retraite des 4 cantons. Toutes ces actions sont financées par d'autres actions toujours réalisées par nos bénévoles, à savoir : un thé dansant, un quinz, 2 braderies à Laissac, 1 à Sévérac, une participation au videgrenier à Saint-Geniez, la quête nationale, la collecte alimentaire, l'ouverture de la Vesti-Boutique 3 demi-journées par semaine etc... Aussi, nous avons besoin de bénévoles. Vous êtes les bienvenus !!

Notre souhait est que nous puissions compter sur 1 ou plusieurs bénévoles dans chaque commune. Merci aux communes qui nous aident au travers d'une subvention très appréciée.

Activités des séniors

Noël des aînés

"C'est à l'Hôtel du Causse Comtal que se sont retrouvés près de 80 retraités, invités par le CCAS de la commune à venir partager une après-midi de détente pour fêter Noël.

Dans un premier temps, les participants ont pu apprécier la magnifique prestation du duo Savignoni-Bello qui ont fait revisiter les années 60 en chansons. Nombreux titres ont d'ailleurs été repris en chœur par un public enthousiasmé. Un goûter gourmand et pétillant a ensuite été servi, au cours duquel Christophe Méry, a pris la parole, pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à chacun et déjà présenter ses voeux de bonne année 2016.



Après-midi châtaignes



Une randonnée a été organisée par François Unal à l'issue de ce goûter.

C'est toujours avec autant de plaisir que nos chers retraités se retrouvent pour échanger.

Les boissons traditionnelles étaient aussi présentes, cidre, jus de fruits et café. Les bénévoles ont aidé à la préparation de la salle et à son rangement.

Les châtaignes restantes ont été remises aux jeunes et à leurs parents, qui le même jour, participaient à la journée prévention à la salle des fêtes de Gages.

Le 17 octobre 2015 en après-midi, à la salle de l'Habitat Regroupé, la Mairie de Montrozier proposait un moment convivial autour d'une grillée de châtaignes.

Françoise, Marie et Michèle ont parcouru les bois pour ramasser ces divins fruits. Elles ont été vivement remerciés.

«Des grilleurs bénévoles, Jacques et François, ont été sur le pied de guerre», explique Michèle, l'organisatrice de cette rencontre. «Ils connaissent toutes les petites astuces pour griller des châtaignes en quantité.»



Chants et partage de la galette des Rois

Le samedi 23 janvier 2016, la mairie conviait les aînés de la commune à la traditionnelle galette des Rois, à la Grange de Seveyrac, dans une ambiance chaleureuse et animée.

Une trentaine de retraités se sont retrouvés dans ce cadre où la chaleur d'un poêle ronronnant les accompagnait.

M. et Mme Rieucan nous recevaient, comme à leur habitude, avec beaucoup d'égards.

Les aînés se sont régalés des parts de galette des Rois et de couronnes échangées, un verre de cidre à la main, et, sur les airs d'accordéon de Jean-Sylvain Savignoni, ont poussé la ritournelle, en souvenir de leurs jeunes années.

De nombreux échanges ont émaillé la rencontre dont une proposition de planning d'activités jusqu'au mois de juillet et l'organisation de voyages sur une journée, proposée par l'adjointe au maire. Chaque personne a été invitée à s'exprimer sur ses attentes. Beaucoup de propositions ont émergé de la part des aînés et ont été enregistrées.

Il a été envisagé la volonté de rapprocher les activités des retraités de Gages à celles du Club d'Agen d'Aveyron, adhérent à Générations Mouvement et de rallier les retraités de Bertholène, sans club depuis plusieurs mois.

Des réunions avec le nouveau président du Club d'Agen sont prévues dans les mois à venir.

Les aînés retrouvent enthousiasme, joie de vivre et ont plaisir à se rencontrer autour de ces animations thématiques régulières.



Travaux sur la commune

Travaux réalisés et/ou en cours :

Cimetière de Montrozier :

Agrandissement du cimetière de Montrozier : Des travaux de drainage et nettoyage du terrain ont été nécessaires et effectués par les agents communaux. La construction du mur d'enceinte de l'extension a été réalisée par l'entreprise ABTP pour un montant de 59 450,00 € TTC. Elle a aussi fortifié les murs de la partie ancienne qui présentaient des signes de vieillesse. Les travaux de rénovation et la pose du portail provenant de la "maison Alaux " ont été réalisés également par les agents communaux.

Le village dispose désormais d'une trentaine d'emplacements libres, dont certains ont déjà trouvé preneurs.



Cimetière de Gages

Durant les prochains mois, des concessions trentenaires (tombes pleine terre et caveaux) expirées et qui n'ont pas été reconduites, vont faire l'objet d'une reprise par la mairie, dans le cimetière d'Albois à Gages.

De plus, une procédure de reprise va être lancée, très prochainement, pour certaines tombes en état d'abandon dans ce cimetière.

Une liste de toutes ces concessions est disponible en mairie, si vous souhaitez la consulter.

Jardin du souvenir

Courant mai-juin 2016, un jardin du souvenir sera installé dans l'angle bas du cimetière neuf de Gages.

Appartement de Grioudas

Les travaux d'aménagement intérieur de l'appartement de Grioudas ont été terminés en fin d'année. Le coût global des travaux s'élève à : 33 000.00 € TTC.

L'appartement est en location depuis le 15 janvier 2016 pour un montant de loyer de 450.00 €.

Voirie - investissement 2015

Des travaux de voirie ont été réalisés, route des palles, chemin de la source à Grioudas et le chemin noir (Zone Industrielle passage à niveau RN88) ; le marché a été attribué à l'entreprise Colas pour un montant de 36 309.60 € TTC.

Pour la réalisation du chemin de Zénières, le marché a été attribué à l'entreprise EGTP pour un montant de 4 260.00 € TTC.

Un fonds de concours a été sollicité auprès de la Communauté de Communes Bozouls Comtal pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 16 956.00 € TTC.

PATA (Point à Temps Automatique)

Les travaux d'entretien de la voirie communale et intercommunale ont été réalisés par l'entreprise EGTP.

Bibliothèque

Fin des travaux du gros œuvre par l'entreprise Vidal, titulaire du marché.

Étanchéité du toit terrasse par l'entreprise Delbes.

Terrains

Cession à titre gratuit pour l'euro symbolique par la EURL Aveyron Promotions Services, d'une partie d'un emplacement réservé sur une parcelle, pour permettre l'aménagement de la voirie.

Extension des réseaux pour desservir trois lots.

Travaux ruraux : Entretien et busage des fossés route de Lussagues, chemin de Roquemissou à Montrozier.

Eclairage public : Extension pour deux mâts route du Comtal et un mât au Roc Al Duc. Deux lampadaires sont prévus : au lieu-dit le Sarrois et au lieu-dit Le Ségala.

VIE DE LA COMMUNE

Cérémonies du 11 novembre

Le Conseil Municipal avait invité la population aux cérémonies commémoratives du 11 novembre. C'est sous un beau soleil d'automne, que se sont déroulées ces cérémonies au monument aux morts de Montrozier puis à Gages, avec la participation de la chorale « Résonance » et des enfants de l'école qui ont chanté. C'est à Gages que les habitants se sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié.



Coupe de bois

La coupe des bois est toujours prévue en 2016. Environ 210 stères seront à prélever dans la forêt des Palanges. La parcelle concernée se situe sur la commune de Bertholène. Les arbres ont été marqués par l'ONF (Office National des Forêts) et une réunion sera prochainement organisée avec les garants (Christophe Méry, Stéphane Chaptal et Michel Bosc) et les volontaires pour la répartition des lots.

Nous vous informerons dès que possible.



Association théâtrale de Gages-Montrozier

André HERREMAN, président de l'association, explique :

L'association présentera son spectacle de fin d'année le 21 mai prochain. 23 enfants et 7 adultes sont membres de celle-ci...

Les parents nous confient leurs enfants. Tout au long des presque neuf mois que dure la saison, nous essayons au mieux de les divertir et de les amuser, tout en leur inculquant des principes essentiels concernant la vie en société, notamment l'indulgence, la politesse et surtout le RESPECT de l'autre.

Le théâtre est source d'apprentissages et de découvertes : apprentissage de textes, découverte et signification de certains mots ou expressions, apprentissage de situations, d'intonations, d'interprétations, d'expressions corporelles, mais aussi apprentissage à surmonter sa timidité, à avoir confiance en soi.

Pour nous responsables, ces valeurs sont primordiales pour tenter de devenir un bon acteur. Et chaque année les enfants nous épatent par leur investissement, le sérieux et tout le cœur qu'ils mettent à l'ouvrage pour présenter un spectacle digne de ce nom, un spectacle digne d'eux-mêmes.

Petit coup de chapeau aussi à la troupe des adultes, au nombre de sept (cinq dames et deux messieurs), qui se régale à se retrouver chaque vendredi soir à la répétition hebdomadaire et prennent un immense plaisir à préparer la pièce annuelle.

Environnement

Lutte contre la chenille processionnaire du pin

Comme chaque année en cette saison, de nombreux cocons soyeux sont observables dans certains pins de la commune (Pin noir d'Autriche, Pin Sylvestre, Pin maritime, Pin d'Alep). Il s'agit des nids d'hivernage des chenilles processionnaires du pin. Cette larve d'un papillon de nuit cause des dommages au niveau des pins, en dévorant les aiguilles des résineux. Cet insecte est également nuisible de par ses milliers de poils urticants, dangereux pour les humains et les animaux.

Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles. Les traitements sont à refaire chaque année. En effet, même si l'on détruit toutes les chenilles vivantes sur son terrain, vos arbres seront réinfestés l'année suivante par des papillons pouvant provenir de plusieurs kilomètres. Le papillon mâle peut voler jusqu'à 25 km et le papillon femelle jusqu'à 3 km et de plus les chenilles peuvent rester enfouies dans le sol de quelques jours à 5 années.

Toutefois, considérant l'impact de cet insecte sur notre environnement et sur la population, il convient de lutter activement contre ce nuisible qui voit son territoire s'étendre d'année en année avec les changements climatiques.

La commune prévoit cet hiver des interventions au niveau du domaine public pour détruire les nids d'hivernage. Il s'agit de supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin et de les incinérer.

Dans un souci d'efficacité, il convient que les habitants de la commune concernés, propriétaires d'arbres infestés, procèdent également à l'échenillage des nids afin de limiter la propagation de ces chenilles dévoreuses d'aiguilles.

Attention : il convient de se protéger de tout contact (combinaison, masque, lunettes, gants) avec les poils urticants des chenilles. Il est conseillé d'utiliser un échenilloir qui est un sécateur au bout d'un long manche.

Ces opérations doivent être menées sur la période de janvier à avril et en novembre et décembre.

Il est également possible d'utiliser des techniques de piégeage; en vente depuis 3 ans sur internet ou dans les magasins de jardinage, les écopièges ont fait preuve de leur efficacité. Ce collier anti-chenilles est disponible en plusieurs tailles adaptables selon la circonférence du tronc de votre arbre (grosesse de votre tronc). Ce piège n'utilise aucun insecticide, il agit seulement mécaniquement. Avant de passer commande d'un éco-piège, il est nécessaire de prendre la circonférence de votre tronc à l'aide d'un mètre ruban à 1m50 – 2m de hauteur (hors de la portée des animaux domestiques, des enfants et du public).

Cette technique nécessite de prévoir un piège par arbre, et la suppression (incinération) des insectes capturés une fois l'an. Elle doit être mise en oeuvre de février à mai.

En complément, le piège à base de phéromone de synthèse (odeur que libère le papillon femelle), suspendu dans les pins, attire de fin juin à mi-septembre les papillons mâles. Le piégeage de masse est efficace sous certaines conditions : nombre de pièges, surface où sont disposés les pièges, type de piège non saturable et avec un bon potentiel de capture.

Enfin dernière technique alternative, la lutte biologique qui consiste à favoriser l'implantation des prédateurs et parasites de cet insecte : seul le coucou s'attaque aux chenilles, parfois même dans leur nid, et la mésange qui chasse la première forme larvaire (jusqu'à 40 chenilles par jour), même parfois lorsqu'elles sont en procession. Ainsi certaines opérations ont été réussies avec l'installation massive de nichoirs à mésanges.

Qu'est qu'une chenille processionnaire ?

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit (*Thaumetopoea pityocampa*). Ce papillon mesure 3,5 cm et ravage les pins, les cèdres, douglas et mélèzes.

Le papillon qui est la forme "adulte" de la chenille, éclos durant l'été entre juin et septembre selon le climat. Le mâle et la femelle s'accouplent. Le mâle meurt un ou deux jours après. La femelle s'envole et pond entre 70 et 300 œufs sur une branche de pin. Puis elle meurt à son tour. Les chenilles éclosent 30 à 45 jours après la ponte. Les chenilles construisent un abri en soie en automne, sur la branche d'un pin. Elles passent l'hiver dans cet abri, et ne sortent que la nuit pour entretenir leur nid et se nourrir. Au printemps, les chenilles en procession conduite par une femelle, quitte l'arbre pour aller s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre (5 à 20 cm) dans un endroit bien ensoleillé. Les processions peuvent se déplacer jusqu'à 40 m. Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par nous-même (tonte de la pelouse, en essayant de détruire une procession...) peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux.

Deux semaines plus tard, toujours dans le sol, les processionnaires tissent des cocons individuels et se transforment en chrysalides. Elles restent dans cet état pendant plusieurs mois (ou parfois plusieurs années selon les régions).

Au bout de quelques mois, chaque chrysalide se métamorphose en papillon, toujours sous la terre. Et puis, un soir d'été, les papillons sortent de terre...

D'autres informations sur le site : www.chenilles-processionnaires.fr

INTERCOMMUNALITÉ

Ados bouge ta commune

La sixième édition d' "ados bouge ta commune " s'est tenue le samedi 4 octobre 2015 à Gages.

Cette animation s'inscrit dans le cadre des animations jeunesse organisées par la Communauté de Communes. Elle a pour objectif de rassembler et d'encadrer les jeunes des cinq communes autour d'activités sportives et de loisirs.

Ambiance conviviale assurée, chacun amène son repas et profite de diverses activités.

Escalade, pumtrack, twirling (manipulation d'un bâton

de majorette), air-soft (jeu utilisant des répliques d'armes à feu propulsant des billes en plastique), balade à cheval, maquillage, tyrolienne, tennis de table, échecs, ont attirés une centaine de jeunes sur cette journée qui se voulait toutefois un peu fraîche pour ce début d'octobre. Un goûter a été offert à chaque participant, un tee-shirt leur a été remis à leur départ.

Une journée dynamique qui nous l'espérons, leur aura permis d'engranger de beaux souvenirs supplémentaires et aura favorisé de nouvelles rencontres sportives.

ADMR Bozouls Comtal

L'ADMR Bozouls Comtal est une association constituée aujourd'hui, d'une vingtaine de salariées, qui intervient au quotidien sur les 5 communes de la Communauté de Communes Bozouls Comtal (Bozouls, Gabriac, Gages-Montrozier, Lioujas-La Loubière et Rodelle).

Une équipe de 9 bénévoles assure actuellement le rôle d'employeur au sein de l'association locale ; équipe qui ne demande qu'à être renforcée par davantage de bonnes volontés.

L'ADMR est le premier opérateur français au service des personnes.

Elle accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie : ménage, entretien du linge, préparation des repas, livraison des repas, aide à la toilette, transports accompagnés, garde d'enfants à domicile... Nous souhaitons **faire évoluer encore davantage, le service portage des repas, et développer le service garde d'enfants à domicile.**

Notre ambition: **répondre au mieux aux besoins de la population en matière « d'aide à domicile ».**

L'ADMR Bozouls Comtal organise tous les ans, début octobre, une brocante vide-greniers qui, cette année encore, a remporté un vif succès.

Par ailleurs, elle apporte son aide « au repas des plus de 75 ans » organisé par la Communauté de Communes Bozouls Comtal (le 21 novembre 2015 à Gages).

Pour nous joindre: ADMR Bozouls Comtal
16, avenue Arsène Ratier
12340 BOZOULS
tél: 05 65 44 46 59
e-mail: bozouls@fede12.admr.org

Repas des aînés (+75 ans)

280 aînés du canton, âgés de 75 ans et plus, à la salle des fêtes de Gages-Montrozier, le samedi 21 novembre 2015, participaient au repas offert par la Communauté de Communes Bozouls Comtal, en présence de son Président Jean-Michel Lalle et Maire de Rodelle.

Cette manifestation préparée avec soin par les bénévoles de l'ADMR Bozouls Comtal, en partenariat avec le Syndicat Mixte Pôle Gériatrique, présidé par Pierre Roux, Directeur des Caselles, et Céline Conquet, conseillère et animatrice, est le fruit d'un partenariat essentiel, nécessaire et indispensable à l'amélioration de la vie quotidienne de tous, à savoir l'ADMR, le SMPG et La Communauté de Communes Bozouls Comtal.

Jean-Luc Calmelly, Conseiller Départemental et Maire de Bozouls, ainsi que Nicolas Bessière, Maire de Gabriac, ont présidé ce repas confié au traiteur François Arnaud de Rodez, épaulée par son équipe dynamique.

Parmi les élus, étaient excusés, Magali Bessaou, Conseillère Départementale et maire de la Loubière, Christophe Méry, maire de Montrozier, représenté par Michèle Pignan adjointe au maire, Jacques François, Président de l'ADMR, représenté par Analia Lacaze, référente ADMR pour la commune de Montrozier.

Ont été salués aussi parmi nous, les membres de l'A.P.E.G et la Maison d'accueil des Caselles et son personnel dont Daniel Escoulen qui nous a saisis « dans son objectif », et qui accompagnaient les résidents.

Comme par le passé, l'Amicale des enfants de Bozouls offrait le champagne après ce déjeuner copieux.

Lors de l'allocution de bienvenue, en raison des événements douloureux du vendredi 13 novembre qui nous affectaient tous, nous avons observé une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris.

Mme Analia Lacaze, bénévole à l'ADMR de Bozouls, référente de la Commune de Montrozier nous a rappelé l'origine de cette rencontre traditionnelle.

Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur Mme Sylvette Malet, résidente de la Maison des Caselles, témoin de la naissance de cette manifestation. Elle fut accompagnée d'applaudissements nourris et chaleureux.

Ce repas marqua l'entrée dans la période des fêtes de fin d'année. Ce fut un moment privilégié, qui nous a semblé bénéfique en ces temps troublés, l'occasion de se trouver entre amis et voisins, pour échanger et passer un bon moment. Il reflète particulièrement l'esprit aveyronnais : Convivialité et partage.

Le taux de vieillissement s'accroît. Si l'on vit plus longtemps et de mieux en mieux, chacun entend préserver le plus longtemps possible son autonomie. Mais une majorité des anciens vivent encore à leur domicile à 85 ans.

C'est l'occasion de saluer tout particulièrement l'importance du « **bien vieillir** », que développe à travers ses missions Céline Conquet, conseillère au Pôle Gériatrique (SMPG).

Elle assure une écoute, évalue votre situation, vous conseille, vous accompagne dans vos démarches. Elle vous informe, avec votre famille, sur les services dont vous avez besoin, en coordination avec les professionnels qui interviennent auprès de vous. (Services de maintien à domicile, médecins, infirmiers...) Elle vous propose également toutes sortes d'aides administratives et d'animations diverses, comme la Semaine bleue et bien d'autres. Sans oublier qu'elle se rend aussi au domicile des aînés.

Le SMPG est un pôle ressources, le trait d'union et le relais nécessaire au « **mieux vieillir** ».

Cette rencontre met à l'honneur tous les aînés, en rappelant que si vous êtes essentiels à vos enfants, à vos petits-enfants, à vos chers, on a souvent tendance à oublier que vous contribuez à la vie de la commu-

nauté, que ce soit au niveau social, économique et culturel. Vous êtes un maillon indispensable.

Et si vous avez le besoin d'être aidés, nous connaissons aussi votre besoin d'aider.

Combien de nos aînés restent encore très actifs ! Les associations, l'aide aux devoirs et toutes autres activités de volontariat, par exemple, ne pourraient pas perdurer sans leur mobilisation ainsi que certains services à la population.

Ils prennent une part active aux affaires de la commune et de la société. Ils s'engagent dans une multitude de tâches et d'activités novatrices, jouent un rôle crucial dans la prise de décision locale et assument d'importantes responsabilités en tant que membres de comités locaux de développement.

Aussi nous souhaitons que tous les projets, les expériences à venir qui viendront compléter et enrichir votre existant, vous rendent aussi la vie plus facile et plus sereine.

Des retrouvailles qui restent toujours très attendues en fin d'année et qui préparent la chaleur du partage de Noël !



Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Pourquoi l'intercommunalité doit se renforcer en Aveyron ?

Les services de l'état explique que :

L'Aveyron compte aujourd'hui 36 intercommunalités, dont la moitié comptent moins de 5 000 habitants et la plupart moins de 10 communes. Le département connaît également **86 syndicats intercommunaux**. Renforcer l'intercommunalité permettra de supprimer des couches territoriales en doublon et parfois inactives.

Depuis 2014, aucune commune n'est isolée ; toutefois la plupart des communautés de communes sont trop petites pour gérer les compétences qui leur sont transférées par les lois de décentralisation successives. Leur taille réduite ne leur permet pas de porter des projets structurants pour le développement du territoire. Les intercommunalités ont besoin d'atteindre une taille critique qui leur permettra d'avoir plus de moyens pour mettre en place des politiques publiques efficaces au service des Aveyronnais.

Par ailleurs, compte tenu du contexte économique et de l'état des finances publiques, les intercommunalités disposent de moyens trop faibles. L'effort doit être supporté par tous et les collectivités doivent prendre leur part. Cette politique de rigueur budgétaire doit être menée, en maintenant les services au public et en maintenant l'investissement local.

En ce qui nous concerne, notre intercommunalité va évoluer dès 2017. Un nouveau périmètre d'intercommunalité a été proposé par M. le Préfet, avec l'association des Communautés de Communes Bozouls Comtal, Espalion-Estaing et d'Entraygues.

Notre conseil municipal ainsi que les conseils municipaux d'Entraygues sur Truyère et Saint Hippolyte ont voté contre cette nouvelle cartographie. Les 18 communes ont voté pour ce découpage et la Communauté de Communes.

Nous allons faire partie de cette nouvelle intercommunalité dès le 1er janvier 2017.



avant



après

AGENDA

Agenda annuel des manifestations



Dates à retenir

JANVIER 2016

Concours de belote le vendredi 8 janvier
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h00
Organisé par le Football Club Agen-Gages

Quine le dimanche 10 janvier
Salle d'animation de Gages
Organisé par le Relais Paroissial de Gages

Cérémonie vœux le vendredi 22 janvier
Salle d'animation de Gages - 19h00

Quine le samedi 23 janvier
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h30
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

Soirée dansante le samedi 30 janvier
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h30
Organisée par le Club Viens Danser

FEVRIER 2016

Quine le samedi 06 février
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h30
Organisé par le Football Club Agen-Gages

Thé dansant le dimanche 7 février
Salle d'animation de Gages - à partir de 16h00
Suivi d'un repas en soirée
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

Concours de belote le vendredi 12 février
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h00
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

Carnaval le samedi 13 février
Salle d'animation de Gages
Organisé par l'Association des Parents d'Elèves

Quine le samedi 20 février
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h30
Organisé par la société de chasse de Gages

Soirée « jeunes » le samedi 27 février
Salle d'animation de Gages
Organisée par le Comité d'Animation de Gages

MARS 2016

Soirée Bal/Carnaval le samedi 05 mars
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h30
Organisée par le Club Viens Danser

Concours de belote le vendredi 11 mars
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h00
Organisé par le Sport Quilles Gageois

Rando Motos le samedi 12 mars
Salle d'animation de Gages
Organisé par les Allumés du Kick

Thé dansant le dimanche 20 mars
Salle d'animation de Gages - à partir de 16h00
Suivi d'un repas en soirée
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

AVRIL 2016

6ème Epi rando du Causse le dimanche 04 Avril
Salle d'animation de Gages
Organisée par le Rotary Club Espalion

Concours de belote le vendredi 8 avril
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h00
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

Quine le samedi 9 avril
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h30
Organisé par l'Association des Parents d'Elèves

Thé dansant le dimanche 17 avril
Salle d'animation de Gages - à partir de 16h00
Suivi d'un repas en soirée
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

Championnat Régional VTT UFOLEP le dimanche 17 avril
Salle du Club House – Stade Jean-Claude Pouget
Organisé par l'association cycliste le Gageois

Bal de clôture le samedi 23 avril
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h30
Organisé par le Club Viens Danser

MAI 2016

Concours de belote le vendredi 13 mai
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h00
Organisé par le Football Club Agen-Gages

Nuit Européenne des Musées le samedi 21 mai
Salle commune de Montrozier
Organisée par le Musée de Montrozier

Concert le dimanche 22 mai
Salle d'animation de Gages
Organisé par la Chorale Résonance

Spectacle théâtrale le samedi 28 mai
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h30
Organisé par l'association théâtrale Gages-Montrozier

Rando VTT « La Causse Causse » le dimanche 29 mai
Salle du Club House—Stade Jean-Claude Pouget
Organisée par l'association cycliste le Gageois

Agenda annuel des manifestations

JUIN 2016

Repas du village de Montrozier le samedi 11 juin
Salle communale de Montrozier
Organisé par l'association Montrozier Loisirs

Fête votive de Gages le Vendredi 17, le Samedi 18 et
le Dimanche 19 juin
Salle d'animation de Gages
Organisée par le Comité d'Animation de Gages

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
Le samedi 18 et dimanche 19 juin
Salle communale de Montrozier
Organisées par le Musée de Montrozier

JUILLET 2016

Soirée pétanque tous les vendredis soirs à partir de
20h30
Organisée par le Football Club Agen Gages

Kermesse le Samedi 02 juillet
Salle d'animation de Gages
Organisée par l'Association des Parents d'Élèves

Concours de belote le vendredi 08 juillet
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h00
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

Bal/Repas le mercredi 13 juillet
Salle d'animation de Gages
Organisés par le Sport Quilles Gageois

Manifestation canine le dimanche 17 juillet
Salle du Club House - Stade Jean-Claude Pouget
Organisée par l'association « Mon chien est fantas-
tique »

Fête village de Montrozier le samedi 30 et dimanche
31 juillet
Salle communale de Montrozier
Organisée par l'association Montrozier Loisirs

AOÛT 2016

Soirée pétanque tous les vendredis soirs à partir de
20h30
Organisée par le Football Club Agen Gages

SEPTEMBRE 2016

Rentrée des associations le dimanche 04 septembre
Salle d'animation de Gages
Organisée par la Municipalité

Concours de belote le vendredi 09 septembre
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h00
Organisé par le Sport Quilles Gageois

Repas village de Montrozier le samedi 24 septembre
Salle communale de Montrozier
Organisé par l'association Montrozier Loisirs

Journées Européennes du Patrimoine le samedi 17 et
dimanche 18 septembre -Salle communale de Montro-
zier - Organisées par le Musée de Montrozier

OCTOBRE 2016

Thé dansant le dimanche 09 octobre
Salle d'animation de Gages - à partir de 16h00
Suivi d'un repas en soirée
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

Concours de belote le vendredi 14 octobre
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h00
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

Repas le dimanche 16 octobre
Salle d'animation de Gages - à partir de 12h00
Organisé par le Relais Paroissial de Gages

Repas dansant le samedi 22 octobre
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h30
Organisé par le club Viens Danser

NOVEMBRE 2016

Bourse aux jouets le dimanche 06 novembre
Salle d'animation de Gages
Organisée par l'Association des Parents d'Élèves

Concours de belote le vendredi 11 novembre
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h00
Organisé par le Football Club Agen-Gages

Thé dansant le dimanche 13 novembre
Salle d'animation de Gages - à partir de 16h00
Suivi d'un repas en soirée
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

DECEMBRE 2016

Thé dansant le dimanche 04 décembre
Salle d'animation de Gages - à partir de 16h00
Suivi d'un repas en soirée
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

Concours de belote le vendredi 09 décembre
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h00
Organisé par le Comité d'Animation de Gages

Marché de Noël le dimanche 11 décembre
Salle d'animation de Gages
Organisé par l'Association des Parents d'Élèves

Quine le samedi 17 décembre
Salle d'animation de Gages - à partir de 20h30
Organisé par le Football Club Agen-Gages

Distribution des sacs poubelles :

Samedi 12 mars de 9h00 à 12h00

Samedi 03 septembre de 9h00 à 12h00

Salle près du terrain de tennis

(sous la salle d'animation)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES – 2015 –

Le 02 janvier, Sixtine PEREIRA SOLIGNAC, 120 chemin des Péroniers, Gages
 Le 02 janvier, Arthur PEREIRA SOLIGNAC, 120 chemin des Péroniers, Gages
 Le 30 janvier, David FONTAINE, 275 rue de la Vitarelle, Gages
 Le 30 janvier, Eleanore FONTAINE, 275 rue de la Vitarelle, Gages
 Le 31 janvier, Gabin HOLTSMANN, 20 impasse de la Paranelle, Gages
 Le 14 février, Ilina BOUSQUET, 265 rue de la Vitarelle, Gages
 Le 25 février, Luck CAVALIÉ MERCIER, 455 route du Pont Vieux, Gages
 Le 04 mars, Marceau CAVALIÉ, 6 Zone Artisanale du Plateau, Gages
 Le 25 mars, Téo DURAND, 255 route du Château, Gages
 Le 17 avril, Gabin CASSAN FUSTEC, 40 rue des Ecoles, Gages
 Le 24 avril, Felix DUMAINE, Trébosc, Gages
 Le 09 mai, Elvire IMBERT, 725 Route de Bougaux, Le Clos de Gages, Gages
 Le 14 juin, Paloma ROEBBEN, 7 Hélios V, Route du Comtal, Gages
 Le 23 juin, Eva VITAL, 21 Puech de Laumet, Gages
 Le 27 juillet, Roxane BOUSQUET, 2 Lotissement Clos Saint Pierre, Gages
 Le 06 août, Maxence FRÉGEAT, 8 Puech de Laumet, Gages
 Le 22 août, Camille TERUEL, Zénières, Montrozier
 Le 30 août, Kei LOUBIÈRE, 210 route des Barthes, Gages
 Le 15 octobre, Juliette LAVIELLE SEYMANDY, 70 route de Grioudas, Gages
 Le 05 novembre, Inès DELANNES, 45 route du Pont Vieux, Gages
 Le 15 novembre, Noé DELES MARTIN, 425 route de Lussagues, Gages
 Le 14 décembre, Ella TANDO BOUSQUET, Poulayrac, Montrozier
 Le 19 décembre, Tia BATUT, route de Grioudas, Gages
 Le 30 décembre, James PLAYE, 815 rue des écoles, Gages

MARIAGES – 2015 –

Le 18 avril, Eléonore VERDONCKT et Baptiste DROUET, 2 lot. Le Roc du Levant, chemin de la Combe, Gages

DECES – 2015 –

Le 06 janvier, Jean-Henri ROCHE, 950 Route de Laissac, Gages
 Le 09 janvier, Josette MIOT née GIZARD, lotissement les Tournels, Route de Grioudas, Gages
 Le 21 janvier, Antonio DUARTE GIL, 50 Chemin Roc Al Duc, Gages
 Le 25 février, Jeanne VIGOUROUX veuve MATHOU, 835 Route de Laissac, Gages
 Le 11 avril, Generosa GONCALVES née TADEU, 30 Impasse Paranelle, Gages
 Le 22 avril ; Alice LATIEULE veuve CHAUZY, Route de Rodez, Gages
 Le 26 avril, Sophie RAYNAL, Montrozier
 Le 15 juin, Gérard SOULIE, 565 Route des Barthes, Gages
 Le 1^{er} août, Daniel BRETON, 3 Roquebrune, Gages
 Le 28 août, Roger ANDRIEU, Montrozier
 Le 13 septembre, Zéphirin MARINNES, Lussagues, Gages
 Le 19 septembre, Gabriel RATIER, Bennac, Gages
 Le 19 octobre, Pierre OLIVIER, Lieu-dit le Pouget, Gages
 Le 11 décembre, Jean-François GALIÈRE, route de Lussagues, Gages
 Le 12 décembre, Rolande SUPRIN née PRADEL, Montrozier
 Le 23 décembre, Euphrasie GUIBERT veuve MAUREL, Montrozier
 Le 24 décembre, Renée DOMERGUE veuve BARNIER, Gages

INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICE SOCIAL

ASSISTANTES SOCIALES

Vous pouvez contacter les assistantes du service social du secteur :

Conseil Départemental
Tél : 05 65 73 04 00
Mutualité Sociale Agricole
Tél : 05 65 75 39 68

PÔLE GÉRONTOLOGIQUE

Information et aide aux personnes âgées
Contact : Céline CONQUET
Tél : 05 65 48 92 83

SERVICE DES REPAS

Le portage de repas à domicile

Contact : ADMR de Bozouls
Permanence téléphonique :
Mardi et jeudi (journée)
Vendredi (matin)

Tél : 05 65 44 46 59 (répondeur)

Repas retraités

à la Cantine Municipale

De septembre à juin,
du lundi au vendredi
Tél : 05 65 42 16 67

POINT EMPLOI BOZOULS COMTAL

Centre Social Bozouls Comtal
e-mail : pointemploi.bozouls@orange.fr
Permanence à Gages (Mairie)
3ème mercredi du mois
De 10h30 à 12h00
Contact : Géraldine FRIC
Tél : 05 65 48 37 12

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lieu d'accueil, de rencontre et d'échange pour les jeunes enfants et les adultes (assistantes maternelles, parents, ...)

Contact : Nathalie LESSUT
Centre Social Bozouls Comtal
Tél : 05 65 48 84 41
06 73 35 55 70

MICRO CRÈCHE "A PETITS PAS"

395 rue des écoles
Tél : 05 65 72 48 33

ACCUEIL DE LOISIRS

640 rue des écoles
Tél : 05 65 42 23 58 / 06 02 35 33 00

ELABORATION DU JOURNAL
COMMISSION COMMUNICATION
Mise en page : Secrétariat de la Mairie

AUTRES SERVICES

TRANSPORTS

Ligne régulière en direction de Rodez, ou Millau/Montpellier ou Mende.

Contact : Gare Routière
Tél : 05 65 68 11 13

TRANSPORTS à la demande en direction de Bozouls ou Laissac.
Contact : SARL ROUX
Tél : 05 65 68 66 50

TAXIS

Contact : Alliance Comtal Taxi
(La Loubière) Nadine COUDERC
Tél : 06 84 35 37 10

Contact : les Ambulances Vallée d'Olt
Jean-Claude DALLO
Christine TURLAN/COUDERC
Tél : 05 65 44 02 02

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture

1er lundi du mois : 15h00-17h00
Mercredi : 14h00-19h00
Vendredi : 15h00-18h00
Samedi : 14h00-16h00

Des quotidiens locaux sont disponibles à la lecture tous les jours.

e-mail : biblio-montrozier@wanadoo.fr
Tél : 09 67 17 16 67

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi, vendredi : 9h30-12h00
13h30-16h00 / mercredi : 9h30-12h00
14h00-16h00 / samedi : 8h30-12h00
Tél : 05 65 46 05 84

PRESSE

André HERREMAN
Correspondant Centre Presse
Tél : 05 65 42 04 72 / 06 77 70 80 63
e-mail : marietoujours@orange.fr

SERVICE DES EAUX

Lyonnaise des Eaux
Service clients : tél 09 77 40 94 43

DÉCHETTERIE

Curlande - Route de Grioudas - 12340 Bozouls
Horaires de la déchetterie :
Lundi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 18h30*
Mercredi de 14h 00 à 18h30*
Vendredi de 14h00 à 18h30*
Samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 18h30*
(*fermeture à 17h30 du 01/12 au 15/03)
Tél : 05 65 51 52 47

SERVICE MÉDICAL

CABINET DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Drs J.CAUSSE / B.LORCA
Tél : 05 65 42 12 50

CABINET DENTAIRE

Mme E. HANF
Tél : 05 65 42 42 80

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

MM. FABRE, CAVAILLON, SEGUIN
Centre Village Les Palanges
Tél : 05 65 72 45 62

PHARMACIE

Mme R. FOULQUIER
Tél : 05 65 42 93 93

INFIRMIÈRES DOMICILE

Cabinet infirmières
(Gages - Agen d'Aveyron)
Mmes ZEBBOUDJ, BOULOC
COURTAIS
Tél : 05 65 46 25 66

Cabinet infirmières
(Gages)
Mmes ARNAL, CASTANIER,
FOURNIER, SABATHIER, FRAYSSE
Tél : 05 65 42 12 74
Tél : 06 08 82 19 07

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30-18h00
Mardi : 8h00-12h00 / 13h30-18h00
Mercredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h00
Jeudi : 8h00-12h00 / fermé après-midi
Vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-18h00
Samedi : 8h00-12h00
Tél : 05 65 42 29 32
Fax : 05 65 42 02 90

e-mail : mairie-montrozier@wanadoo.fr
Site internet : www.gages-montrozier.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Monsieur le Maire vous recevra le mardi toute la journée et le samedi de 8h00 à 12h00. Veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie. Rendez-vous pour les adjoints le samedi matin ou selon possibilité.